



Le 12 janvier 2026

## COMMUNIQUÉ

### Enseignement professionnel : le Spelc au comité de suivi !

Le jeudi 8 Janvier 2026, le Spelc a participé au comité de suivi de la voie professionnelle au ministère. Dans le cadre de ce dialogue social, le Spelc a pu porter la parole des PLP.

Cette réunion a permis de faire un véritable point sur les différentes phases successives des réformes engagées depuis des années dans la voie professionnelle.

- **Pas de réforme à venir.**

Il n'y aura pas de réforme à venir sur la voie professionnelle, mais des ajustements sur ce qui existe déjà. Le Spelc attendait et réclamait cette annonce depuis plusieurs mois.

- **Parcours Y, sa révision va se poursuivre.**

La mise en œuvre du parcours « Y » a posé beaucoup de problématiques, le comité de suivi devra faire des propositions pour modifier ce dispositif pour la rentrée 2026.

Le Spelc a déjà obtenu des avancées pour cette année scolaire (réduction de la durée du parcours, implication des enseignants de BTS dans ce dispositif, etc.).

- **L'inclusion scolaire dans les lycées professionnels doit être prise en compte.**

Les élèves à besoins éducatifs particuliers doivent être pris en compte dans l'organisation des enseignements.

Le Spelc milite en ce sens depuis fort longtemps.

- **La carte des formations.**

L'orientation des élèves doit être libre, elle doit répondre aux attentes des familles et des jeunes. Celle-ci doit garantir la stabilité des emplois des personnels.

Le Spelc ne peut que se féliciter de cet axe de travail dans l'élaboration de la carte des formations.

- **Le statut des PLP.**

Le Spelc a rappelé les spécificités de l'enseignement privé sous contrat concernant la mixité des publics qui n'est toujours pas réglée à ce jour.

**Le Spelc toujours engagé pour la défense de la voie professionnelle.**